



Petit Cormoran 256 mars à mai 2025





Votre association

Contacter le GONm

Adresse : GONm 181 rue d'Auge
14000 CAEN

Mail : secretariat@gonm.org

Tél : 02 31 43 52 56

Adhésions

L'adhésion au GONm est due par **année civile** : n'attendez pas pour ré-adhérer à votre association au titre de l'année 2025.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Prélèvement automatique** : contactez le secrétariat 02 31 43 52 56 ou par mail : secretariat@gonm.org
- **Paiement en ligne** : clic sur la page d'accueil du site Internet du GONm <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>
- **Par voie postale** : en adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion (téléchargeable sur la page d'accueil du site web).

Les tarifs 2025 sont :

- Cotisation de base : 30 €
- Cotisation membre familial : 10 €
- Cotisation petit budget : 15 €
- Cotisation de soutien : 45 €
- Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 € (35 € pour les non-adhérents).
- Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : version papier : 20 € ; version numérique : 10 €

Conformément à la loi, le montant de l'adhésion n'ouvre pas droit à reçu fiscal contrairement au don. De plus, le reçu fiscal est adressé à l'année N si le don est enregistré à l'année N-1.

Rappel

- Site Internet du GONm : www.gonm.org
- Forum du GONm : forum.gonm.org
- Facebook : [GroupeOrnithologiqueNormand](https://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)
- Liste de discussion : https://frama-listes.org/sympa/info/gonm_liste

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois.

Il est mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra **fin mai 2025**.

Les textes devront nous parvenir avant le **10 mai 2025**.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Joëlle Riboulet).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication.

Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique. À ce titre, l'association peut recevoir des dons et des legs.

Si vous voulez aller plus loin, contactez le secrétariat au 02 31 43 52 56.

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % à 75 % du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Merci pour votre aide !

La photo de grèbe huppé de la couverture est de Gérard Debout.



Partager

La prochaine assemblée générale ordinaire du GONM aura lieu le samedi 29 mars 2025 de 13 h à 17h, à la médiathèque Quai des Mondes, à Mondeville (convocation à suivre).

Jeanne Moreau

Mme Jeanne Moreau, épouse de Gaston Moreau, notre adhérente la plus ancienne, s'est brisé le col du fémur le 18 janvier et est décédée le 6 février dernier suite à des complications. Une page se tourne avec la disparition de cette figure des sciences naturelles normandes de la seconde moitié du XXème siècle.

Nous l'avons eue au téléphone début janvier, elle suivait toujours attentivement l'actualité du GONM et lisait très précisément le Petit Cormoran.

C'est bien triste ; nos pensées vont à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Claire et Gérard Debout

Proposition de stage

Xavier Corteel et moi-même proposons en 2025, un stage GONM « Nord et Sud granvillais (50) », week-end XXL, du 30 avril (17h) au 4 mai (17h), ouvert à 16 adhérent(e)s. Nos intervenants ornithos seront : Bruno (Chevalier), Luc (Loison) et Xavier (Corteel).

Nous serons basés à la MFR (Maison familiale et rurale) de Granville.

- Jour 0 : accueil des stagiaires
- Jour 1 (Luc) : matin = Les oiseaux forestiers du bois de la Lucerne d'Outremer

Pique-nique dans le parc de l'abbaye. Après-midi = Visite semi guidée de l'abbaye (Maryse). Dîner à la MFR.

- Jour 2 (Bruno) : matin = Lagunage de Bréhal et tanguières du havre de la Vanlée, puis havre de Regnéville

(estuaire de la Sienne). Pique-nique aux Fours à chaux du Rey. Après-midi = Pointe d'Agon. Dîner à la MFR.

- Jour 3 (Luc) : matin = Saint-Jean-le-Thomas-Dragey. Pique-nique au Bec d'Andaine. Après-midi = Roselière de Genêts/Grouin du Sud. Marais de la Claire-Douve

Dîner resto « La Faiënerie de la mer » à Saint-Pair-sur-Mer

- Jour 4 (Xavier) : matin = Les oiseaux de l'embouchure du Thar (observation + contrôle bagues). Pique-nique à la MFR. Après-midi = Analyse des contrôles précédents.

Log final ; ménage ; fin du stage.

Maryse Fuchs foxtrotte@orange.fr

06 75 17 44 55

Animations et formations pour les adhérents

Consultez le calendrier sur le site Internet du GONM, c'est une mine d'informations :

<http://www.gonm.org/index.php?pages/Calendrier>

Chœur de l'aube

Le 14 avril 2002, et à l'occasion du trentième anniversaire du GONM, a eu lieu la première opération « chœur de l'aube » menée en Normandie. Il s'agissait, pour une centaine de participants, de noter l'heure à laquelle chaque espèce d'oiseau entonnait son premier chant de la journée, et ce à partir de 5h30 (et jusqu'à 10h30 pour les plus acharnés !). Les observateurs étaient géographiquement répartis sur l'ensemble de la région.

Nous souhaitons relancer cette opération à réaliser en solitaire, ou à partager, par exemple avec vos voisins avec lesquels vous pourrez déguster café et croissants à l'issue de cette opération.



À partir de 5h30, l'observateur note l'heure du premier chant de chaque espèce nouvelle se manifestant. Durée 1 h minimum, ou sinon jusqu'à ce qu'aucune nouveauté ne se fasse entendre. Attention à l'influence des lumières artificielles pour les espèces les plus matinales.

À chaque adhérent d'organiser son action comme il l'entend : individuellement chez lui ou là où il veut, seul, en famille, avec les voisins, le village, le quartier ...

En notant précisément l'heure du contact avec l'oiseau, nous pourrions peut-être dégager une progression dans l'éveil des oiseaux de l'est vers l'ouest.

L'organisateur de cet événement est Nicolas Klatka : nicolas.klatka@gonm.org
N'hésitez pas à le contacter et à lui faire part de votre intention de participer. Des informations paraîtront d'ici début avril sur le site du GONm et une fiche d'observation vous sera proposée.

Promotion de printemps


KITE OPTICS®

Pour un achat de €200 à €500 les membres du GONm reçoivent en plus de leur réduction 10% une loupe botanique/insectes Kite Doublet 10X d'une valeur de €24.

A partir de €500 et plus ils reçoivent en plus de leur réduction 10% une loupe botanique/insectes avec éclairage intégré Kite Triplet 10X LED d'une valeur de €50

Cette promotion est valable du 01 février au 31 mai 2025.

www.kiteoptics.com



-10%
GON2510KT

Merci à KiteOptics pour son soutien.

Connaître

Enquêtes Tendances

Prochaines sessions :

15 février – 15 mars, 15 avril – 15 mai puis 15 juin – 15 juillet ; claire.debout@gmail.com

Voici un **bilan global des derniers résultats** pour la session 15 juin - 15 juillet et pour celle de décembre-janvier, l'analyse des résultats des autres sessions se poursuivant.

Tout d'abord, voici le bilan global pour chacune de ces deux sessions :

Espèces communes en décembre-janvier :	Espèces constantes	9	Espèces communes en juin-juillet :	Espèces constantes	12
	Espèces accessoires	16		Espèces accessoires	14
	12 sont stables			18 sont stables	
	8 augmentent			2 augmentent	
	5 déclinent			5 déclinent	
Espèces accidentelles en décembre-janvier		20	Espèces accidentelles en juin-juillet		22

Les tableaux suivants présentent, pour chacune de ces deux sessions, la liste des espèces communes (fréquence supérieure à 50 % pour les constantes et à 25 % pour les accessoires).

La fréquence est le pourcentage de parcours où l'espèce est contactée pour cette dernière année ; l'évolution « i »

est la pente de la droite de régression sur 28 ans ; la Tendances est définie à partir de « i » et selon les classes déterminées par Holling, M. *et al.* 2018 – Rare breeding birds in the UK in 2016. British Birds 111, 644-694.

Pour **décembre-janvier**

Espèces	Fréquences en 2023-24	Valeurs de « i »	Tendances
Q15 Merle noir	88,1	26,4	Faible croissance
U08 Pinson des arbres	82,0	24,1	Stable
V15 Corneille noire	81,9	76,4	Forte croissance
Q10 Rougegorge familier	77,3	0,4	Stable
T11 Mésange bleue	76,4	12,3	Stable
T12 Mésange charbonnière	75,0	33,5	Faible croissance
L04 Pigeon ramier	69,6	39,8	Faible croissance
P13 Troglodyte mignon	65,7	-1,0	Stable
V05 Étourneau sansonnet	59,2	-37,0	Faible déclin
V09 Pie bavarde	47,8	-1,9	Stable
P15 Accenteur mouchet	47,5	-52,9	Fort déclin
V01 Moineau domestique	45,9	54,4	Faible accroissement
V08 Geai des chênes	39,8	17,6	Stable
L06 Tourterelle turque	38,2	10,1	Stable
Q17 Grive musicienne	36,8	-38,4	Faible déclin
J07 Goéland argenté	33,2	-34,5	Faible déclin
M12 Pic épeiche	32,4	-16,6	Stable
J11 Mouette rieuse	32,1	-14,6	Stable
T14 Sittelle torchepot	31,8	-40,8	Faible déclin

U10 Verdier d'Europe	30,5	-5,2	Stable
V13 Choucas des tours	29,0	88,9	Forte croissance
Q18 Grive draine	28,5	-11,3	Stable
E07 Buse variable	27,8	74,0	Faible croissance
Q16 Grive mauvis	27,6	-17,3	Stable
T17 Grimpereau des jardins	27,3	102,2	Forte croissance

Pour juin-juillet

Espèces	Fréquences en 2024	Valeurs de « i »	Tendances
Q15 Merle noir	93	-13,1	Stable
L04 Pigeon ramier	91,6	2,1	Stable
U08 Pinson des arbres	90,5	2	Stable
P13 Troglodyte mignon	84,9	-9	Stable
V15 Corneille noire	83,4	-14	Stable
S13 Pouillot véloce	81,5	-12,7	Stable
S03 Fauvette à tête noire	79,9	27,4	Faible croissance
Q10 Rougegorge familier	67,1	7	Stable
Q17 Grive musicienne	65,3	-12,3	Stable
T11 Mésange bleue	60,2	-15	Stable
T12 Mésange charbonnière	57,6	-5,3	Stable
V01 Moineau domestique	57,2	-10,5	Stable
L06 Tourterelle turque	49,5	-10	Stable
V05 Étourneau sansonnet	40,1	-33,8	Faible déclin
P15 Accenteur mouchet	47,7	-10,9	Stable
N10 Hirondelle de cheminée	46	-11	Stable
V09 Pie bavarde	45,4	-10,1	Stable
M02 Martinet noir	43	-56,1	Fort déclin
U10 Verdier d'Europe	37,1	-43,9	Fort déclin
V08 Geai des chênes	31,4	-37,4	Faible déclin
T17 Grimpereau des jardins	29,4	-14,1	Stable
U11 Chardonneret élégant	28,8	12,6	Stable
U14 Linotte mélodieuse	28,5	-35	Faible déclin
M09 Pic vert	28,3	48,5	Faible croissance
M12 Pic épeiche	28	-46,5	Fort déclin



(Les espèces dans des cases roses sont constantes, les bleues sont accessoires).

Claire Debout

*Chardonneret élégant.
Photographie Gérard Debout*

Enquêtes 2023 hirondelle de rivage : résultats

Au printemps 2023, une quarantaine d'observateurs ont participé à l'enquête « hirondelle de rivage » et 4 départements normands ont été prospectés, excepté l'Orne.

Présentation de l'espèce

L'hirondelle de rivage est une des 3 espèces d'hirondelle nicheuse en Normandie et la moins anthropophile car elle niche dans des cavités creusées dans les dunes, les falaises, les carrières et les bords de fleuves et plans d'eau principalement. Ces milieux naturels ou artificiels étant peu nombreux sa reproduction est très localisée ; ainsi, elle n'a été notée que sur 20 % des cartes en Normandie lors de l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie pour la période de 2017 à 2020.

Résultat de la prospection en 2023

Il n'est pas facile de connaître le nombre exact de nicheurs certains dans les colonies car certaines sont peu accessibles et / ou importantes, rendant le comptage très chronophage. Pour les colonies situées dans les dunes érodées et sur les bords de rivières les cavités ne subsistent pas d'une année à l'autre, ainsi celles trouvées lors de l'enquête sont généralement occupées. Au total 118 colonies ont été trouvées dans 84 communes.

Nombre de colonies par milieu :

Dune	Falaise	Carrière	Bord des cours d'eau et plan d'eau	Autres (mur, talus, ...)
36	18	18	33	13

Dans les résultats, deux chiffres ont été retenus : le nombre de cavités existantes et le nombre de cavités supposées occupées. Il y a une grande différence entre les deux mais cela permet d'avoir une idée de la population normande, probablement comprise entre ces deux nombres.

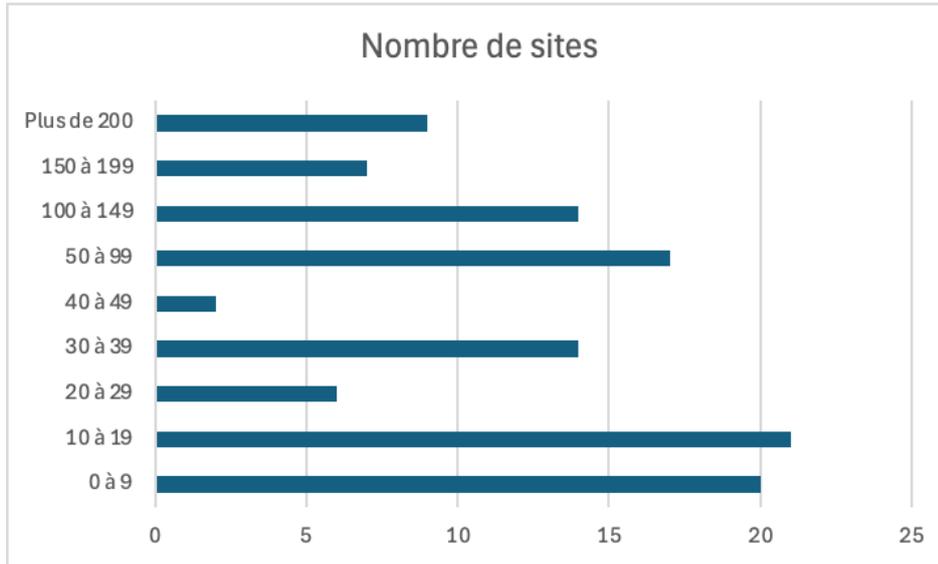
Voici les résultats par département :

Département	Nombre de cavités	Nombre de cavités occupées
Manche	4410	2970
Calvados	383	194
Eure	1007	526
Seine-Maritime	2257	1325
Total	8057	5015

Voici les résultats par milieu occupé ; 4 milieux soit 99 % du total, sont principalement occupés :

Milieux occupés	Nombre de cavités	Pourcentage
Dunes, bord de mer	2 052	26
Falaises	929	11
Bord de cours d'eau et plans d'eau	2 243	27
Carrières	2 815	36





Composition des colonies (nombre de cavités)

Colonies les plus importantes

Les cinq colonies les plus importantes : Igouville/27 : 424 cavités, Tancarville/76 : 376 cavités, Arques la Bataille/76 : 330 cavités, Belleville sur Mer/76 : 320 cavités et Le Val Saint Père/50 : 253 cavités.

Détail par département :

La Manche est le département le plus peuplé par l'hirondelle de rivage avec 45 communes soit 53% du total, 54% des cavités et 59% des cavités occupées.

Les havres de la côte ouest accueillent environ 20% des nicheurs et la Baie du Mont Saint-Michel 30%.

Le Calvados est le département le moins peuplé avec seulement 12 communes et 13 colonies. Les populations se trouvent principalement dans les falaises du Bessin et au bord des cours d'eau, l'Orne, la Touques et la Dives. La plus importante colonie se trouve dans une carrière à Glos.

L'Eure accueille l'hirondelle de rivage dans 10 communes et 10 colonies, 99 % des effectifs se trouvent dans les carrières.

La Seine - Maritime est le second département pour sa population d'hirondelle de rivage, 17 communes abritent

17 colonies soit 17 % des effectifs. Trois milieux sont principalement occupés : les carrières (34 %), les falaises du pays de Caux (34 %) et les bords des cours d'eau (32 %).

Évolution de la population depuis l'enquête atlas 2017/2020

La population a été estimée entre 5 000 et 6 000 couples. Les effectifs de la Manche sont stables, par contre ceux du Calvados ont diminué de 60 % alors que ceux de l'Eure et de Seine-Maritime ont augmenté de 30%.

Composition des colonies recensées en pourcentage :

Nombre de cavités	Atlas	2023
1 à 99	33 %	31 %
100 à 199	33 %	34 %
200 et plus	33 %	35 %

On observe donc peu de variation entre les 2 enquêtes.



Conclusion

Bien qu'incomplets les résultats obtenus laissent à penser que les effectifs sont au moins stables par rapport à la prospection réalisée entre 2017 et 2020 pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie.

Les colonies se déplacent en fonction de l'évolution des milieux naturels. La fermeture des carrières, en particulier dans l'Eure, oblige l'espèce à trouver de nouveaux sites naturels répondant à ses exigences pour y nicher.

Merci aux personnes qui ont participé à cette enquête au printemps 2023 et à Jean Collette qui a relu cette note et m'a conseillé pour la compléter.

Liste des participants connus

Aupoix A., Barrier A., Bataille B., Billard M., Bozec J., Brodin A., Burban C., Chevalier B. et al, Clave J.P., Debout C. et G., Deloison G., Deroubaix A., De Saint Léger P., Desmares J., Dubois P., Dubosc J.C., Esnault D., Gallien F. et al, Gérard C., Gilles A., Lanchas R., Lapie D. et al, Legeleux C., Le Guilloux G. et al, Lenormand B., Loison L., Nézou P., Nedergang X., Poidevin J.P., Poirier V., Prat J.C., Purenne R., Rideau C.

Luc Loison, Texte et photos



Enquêtes 2022 : Avifaune nicheuse des landes : résultats

Introduction

25 années après la première enquête sur l'avifaune des landes, nous avons proposé en 2022 une nouvelle étude sur ce milieu caractéristique du massif armoricain que sont les landes. La formation originelle de la lande atlantique provient principalement de l'agriculture traditionnelle (fauche et pâture) qui a participé au maintien d'un écosystème dans lequel la succession végétale s'est arrêtée. Terrains incultes, couverts de végétaux à faible valeur agromonomique, ces espaces naturels sont parmi ceux où la valeur patrimoniale est la plus élevée. Les pratiques extensives sont essentielles à la conservation et à la présence de l'avifaune typique de ces milieux ouverts, dont les espèces emblématiques sont : la fauvette pitchou, l'engoulevent d'Europe, le tarier pâtre (traquet pâtre), le busard Saint-Martin, la locustelle tachetée, le bruant jaune, etc.

Méthode

Les milieux concernés par cette enquête sont les landes à ajoncs, bruyères, fougères aigles, faiblement boisées. Les observateurs avaient comme objectif de dresser la liste de toutes les espèces contactées, notamment celles caractéristiques du milieu étudié. Il a été conseillé de faire 2 visites sur les sites de moins de 100 ha. Sur ceux de plus de 100 ha, il a été conseillé de faire 2 visites au moins par secteur de 100 ha.

Un des buts recherchés pendant cette enquête était d'évaluer la population de la fauvette pitchou dont les effectifs ont considérablement diminué depuis le dernier Atlas de 2003-2005.

L'enquête n'a malheureusement pas pu être réalisée sur l'ensemble de la Normandie, les observateurs qui s'étaient proposés pour prospecter la région de l'ancienne Haute-Normandie s'étant retractés juste avant le début de l'étude

Sites visités

31 sites ont été visités par 19 observateurs : Commes/14, Sainte-Honorine-Colleville/14, Saint-Sever/14, Lonlay-l'Abbaye/61, Gathemo/50, Créances/50, Muneville-le-Bingard/50, Pirou/50, Vesly/50, Millières/50, Lessay/50, Doville/50, Besneville/50, Montebourg/50, Ste Croix-Hague/50, Biville/50, Héauville/50, Vauville/50, Jobourg/50, Tourlaville/50, Fermanville/50.

L'analyse est en cours, les premiers résultats sont 1 257 données pour 65 espèces : on remarque tout d'abord un effondrement du nombre d'oiseaux et du nombre d'espèces contactés depuis la dernière étude de 1997.

Les espèces inféodées aux landes sont en net recul : bruant jaune, linotte mélodieuse, fauvette grisette, traquet pâtre, pipit des arbres et, bien sûr, une chute drastique de la fauvette pitchou. La chute de cette dernière espèce n'a rien d'évident puisqu'une enquête récente menée par nos collègues sarthois vient de la recenser dans leur département : elle s'y porte très bien et atteint un effectif record.



Espèces contactées pendant l'enquête Landes					
Rang	Espèces	Effectifs	Rang	Espèces	Effectifs
1	Linotte mélodieuse	133	28	Hypolaïs polyglotte	12
2	Pouillot véloce	125	29	Busard saint-martin	12
3	Troglodyte mignon	71	30	Faisan de Colchide	11
4	Merle noir	65	31	Faucon crécerelle	11
5	Traquet pâtre	60	32	Fauvette pitchou	10
6	Pipit des arbres	53	33	Bouscarle de Cetti	9
7	Pipit farlouse	51	34	Coucou gris	9
8	Pinson des arbres	48	35	Mésange à longue queue	7
9	Fauvette à tête noire	45	36	Pie bavarde	7
10	Bruant jaune	44	37	Bruant zizi	6
11	Corneille noire	44	38	Bouvreuil pivoine	6
12	Pigeon ramier	42	39	Grive draine	6
13	Pouillot fitis	39	40	Pic épeiche	6
14	Rouge-gorge	35	41	Courlis cendré	5
15	Accenteur mouchet	32	42	Grand corbeau	5
16	Fauvette grisette	28	43	Cisticole des Joncs	3
17	Grive musicienne	23	44	Grimpereau des jardins	3
18	Mésange charbonnière	18	45	Verdier d'Europe	3
19	Tourterelle des bois	18	46	Faucon hobereau	2
20	Buse variable	18	47	Pic vert	2
21	Mésange bleue	17	48	Serin cini	2
22	Fauvette des jardins	17	49	Chardonneret élégant	2
23	Engoulevent d'Europe	16	50	Locustelle tachetée	1
24	Alouette des champs	17	51	Mésange nonnette	1
25	Choucas des tours	16	52	Rossignol philomèle	1
26	Moineau domestique	13	53	Chouette hulotte	1
27	Bergeronnette grise	13	54	Huppe fasciée	1

A l'inverse, nous constatons une surreprésentation des espèces banales comme le merle et le troglodyte notamment. En nombre de données, le merle qui était en 7^{ème} position en 1997 arrive en 4^{ème} position, le troglodyte qui était en 9^{ème} arrive en 3^{ème}. Le traquet pâtre en 6^{ème} place arrive 5^{ème} ; comme quoi le milieu ne se referme pas forcément, bien que le pipit des arbres troque la 11^{ème} place pour la 6^{ème}.

Jocelyn Desmares

Observateurs

Gu. Debout, J. Barbe, S. Hamel, J. Crocy, C. Girard, J. Collette, B. Chevalier, P.M Sourget, A.M. Bertrand, Q. Lesouef, C. Burban, C. Lemoine, A. Barrier, C. et G. Debout, M.L. Travert, P. Allain, F. Noël, É. Gruet.

*Linotte mélodieuse.
Photographie
Gérard Debout*



*Lande de
Besneville.
Photographie
Gérard Debout*



Enquête choucas des tours

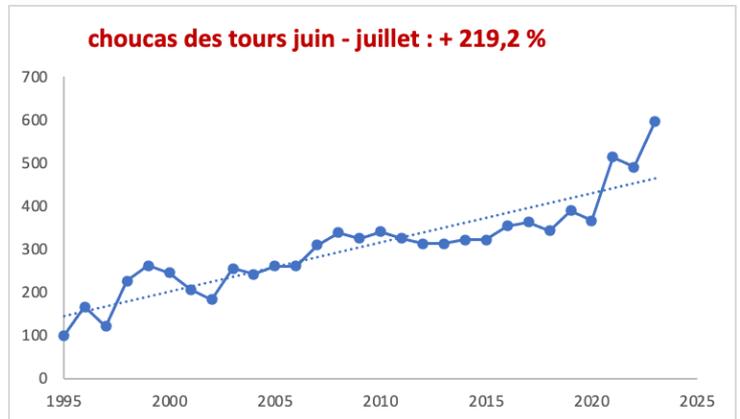
Le choucas des tours est un bel oiseau, avec des beaux yeux bleus ... auxquels certains ne sont pas sensibles. Pour une fois, voilà une espèce qui se porte bien : les résultats de Tendances pour la session juin – juillet sont éloquentes. Ceci en chagrine plus d'un.

Pour anticiper des problèmes à venir, la DREAL nous a commandé une grande étude de terrain visant à estimer le nombre de choucas des tours nicheurs en Normandie au printemps 2025.

Le recensement sera effectué sur un échantillon de communes choisies en fonction des départements, des densités trouvées pendant l'Atlas des oiseaux de Normandie et du nombre d'habitants (en approximation du nombre de bâtiments).

Bien que bonne, la couverture n'est pas complète : si vous souhaitez participer contactez au plus vite le responsable de cette enquête : Jean-Pierre Clave

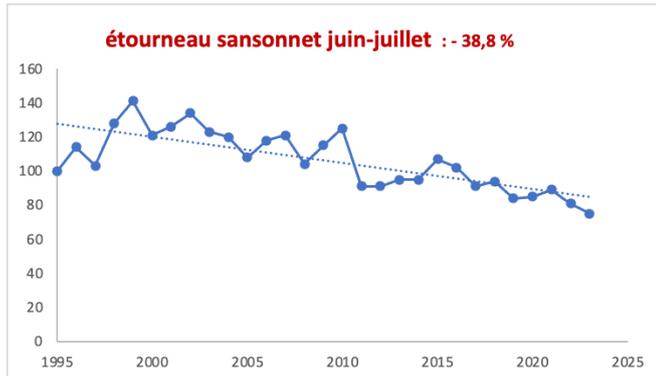
jean-pierre.clave@gonm.org



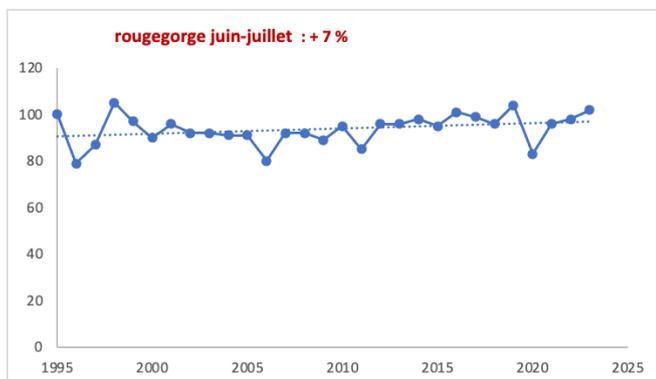
Choucas des tours. Photographie Gérard Debout

Future enquête : A la recherche des nids

L'enquête Tendances nous montre que, en fin de saison de reproduction, l'étourneau décline. Pourquoi ? ... on ne sait pas : est-ce dû à la reproduction ? ou pas ? quels acteurs pourraient intervenir ? Pour le savoir, si nous savions comment se passe la reproduction : quelle est la productivité ? comment varie-t-elle ?



A la même période, le rougegorge est stable (voire en très légère progression).



Pourquoi dans votre jardin, cette espèce se porte bien comme dans le reste de la Normandie et pas l'étourneau qui niche dans un trou de mur ou d'arbre.

Voilà le genre de problèmes qui nous conduit à vous demander de transmettre le plus activement possible des données concernant les nids afin de mieux comprendre les raisons de ces évolutions.

Il faut ... tout d'abord chercher des nids tout en les respectant mais, sans non plus tomber dans l'angoisse exagérée du « dérangement ». Pour vous aider, voici quelques remarques reprises de nos amis anglais du BTO :

- trouver les nids d'oiseaux sauvages est une partie enrichissante de l'ornithologie. La majorité des observations provient des nichoirs, mais il existe de nombreux autres nids à trouver. Qu'il s'agisse de vérifier un nichoir ou un nid ouvert, assurez-vous d'avoir une conduite qui ne mette pas en péril le nid.

Un nid peut être trouvé soit en observant un oiseau adulte près du nid, soit en recherchant des habitats appropriés. Vous pouvez apprendre beaucoup de choses en observant attentivement le comportement d'un oiseau.

- Avez-vous vu un oiseau transporter du matériel de nidification ou de la nourriture dans le feuillage ? Prenez le temps de trouver un endroit pour observer l'activité de l'oiseau sans l'avertir du fait que vous y prêtez attention et une fois que vous avez réussi à localiser un endroit vers lequel il revient sans cesse, approchez-vous soigneusement et voyez si vous pouvez trouver le nid. Cela peut nécessiter de la patience.

Recherche

C'est la méthode qui consiste à rechercher des emplacements de nidification probables pour voir si vous pouvez découvrir un nid. Il est utile de connaître les habitats dans lesquels vous pouvez vous attendre à trouver une espèce nichant afin de savoir par où commencer. Les conifères, ou zones de végétation dense, sont probablement des endroits où les oiseaux placeront leurs nids, en particulier le rouge-gorge, le merle ou le pigeon ramier, et constituent donc de bons endroits pour commencer leurs recherches.

Il est beaucoup plus facile de rechercher plus tôt dans l'année, lorsque les feuilles ne sont pas encore déployées, même s'il y a moins d'activité, il sera plus facile de repérer les nids. Les mois d'hiver précédant la saison de reproduction sont le moment idéal pour rechercher les vieux nids de l'année écoulée afin d'avoir une bonne idée de l'endroit où vous êtes susceptibles de trouver des nids au printemps.

Heure de la journée

Le meilleur moment pour rechercher les nids est généralement tôt le matin. C'est à ce moment-là que les jeunes ont faim après une nuit sans nourriture et que les parents sont hors du nid, occupés à collecter de la nourriture



*Nid de pinson des arbres dans une sauge de Jérusalem.
Photo Gérard Debout*

pour nourrir leurs jeunes et eux-mêmes, avant de se remettre sur les œufs pour couvrir.

Au milieu de la journée, il y a un manque évident d'activité de reproduction ou d'alimentation, mais cela peut augmenter à nouveau vers la fin de la journée, donnant ainsi une autre occasion de surveiller les activités de nidification des adultes.

Identifier le nid

Si vous avez utilisé la technique d'observation, cela devrait être assez évident puisque vous aurez vu l'oiseau adulte. L'emplacement, la structure et les matériaux du nid peuvent faciliter l'identification ainsi que l'apparence des œufs et des petits.

Voici donc quelques conseils pour trouver et identifier les espèces communes nichant à l'air libre.

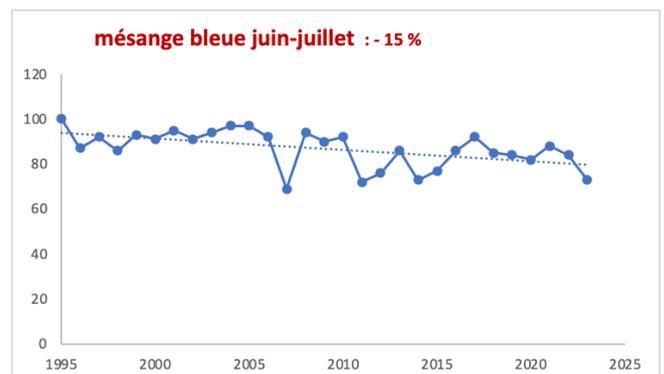
Bien évidemment, le suivi des nichoirs est la première approche, la plus facile. Ainsi, vos données concernant les nidifications 2025 de la mésange bleue dans les nichoirs nous aideront à comprendre la courbe de Tendances qui paraîtra l'an prochain : poursuite ou amplification du déclin, ou son arrêt dû à un très beau printemps, ...

Le CA du GONm a donc décidé cette relance : le fichier, actuellement sur des fiches papier,

va être numérisé et informatisé grâce à une petite équipe d'adhérents motivés. Il sera ensuite exploité pour répondre aux questions que nous nous posons.

Pour vous aider, dès ce printemps, soyez attentifs sur le site Internet et / ou sur le forum : des séances d'information, d'initiation vous seront proposées et des informations publiées. D'ores et déjà : à vos nichoirs et aiguisez vos sens.

Gérard Debout



PROTEGER

Protection des espèces

Suivi des nichoirs à rapaces nocturnes dans le nord de la Seine-Maritime

A nouveau un bilan très positif pour l'action de pose de nichoirs à chouettes dans le Nord-Est de la Normandie mené par le GONm.

En 2024, on a pu compter 138 poussins ou jeunes effraies provenant de 45 nichoirs différents. Pour les chouettes chevêches, c'est beaucoup plus modeste avec seulement 13 poussins dénombrés.

Tout ça pour 108 nichoirs à effraie et 88 à chouette chevêche.

A noter que 33 nichoirs à faucon crécerelle sont également posés pour l'instant dans ce secteur, mais un seul a montré une reproduction avec des jeunes.

Comme chaque année, il faut remercier les bénévoles qui s'impliquent dans la fabrication, la pose de nichoirs et les comptages, en particulier Michel Goffette pour les fabrications et François-Xavier Plaisant pour la logistique et la coordination. Il faut remercier aussi les collectivités (Syndicat de Bassin Versant de l'Yères, Communauté de Communes du Talou, mairie de Saint-Rémy-Boscrocourt, l'agglomération dieppoise) et les agriculteurs qui ont participé au financement de ces nichoirs. Un dernier remerciement aux particuliers ainsi qu'à l'ONF, qui ont accueilli les nichoirs sur leurs propriétés et qui permettent ce suivi intéressant.

Pour le groupe de bénévoles, Vincent Poirier



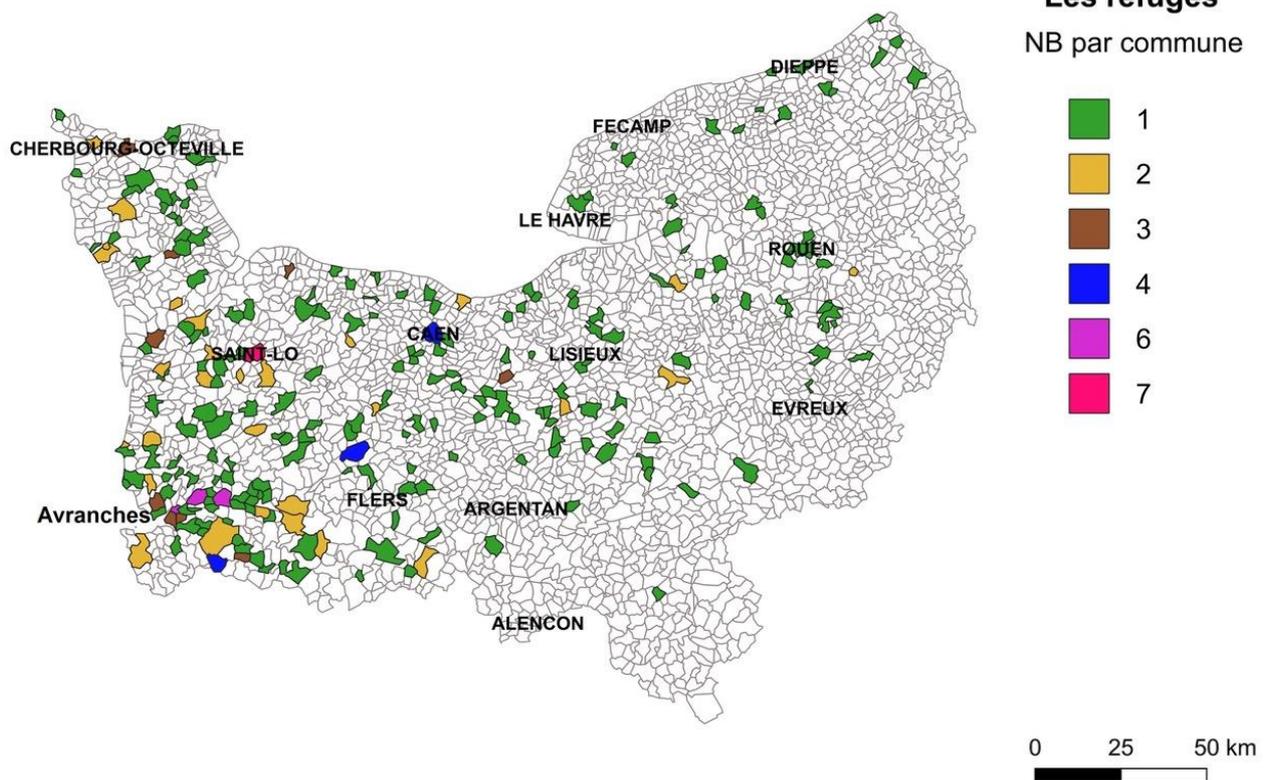
Protection des milieux

Les refuges du GONm : un réseau de bénévoles

À la différence des réserves dont l'objectif est d'abord la mise en place d'une démarche de protection des espèces à travers la gestion de leurs habitats, les refuges conservent leur activité propre (agriculture, maraîchage, carrière, loisirs, parfois aussi protection de la biodiversité...). La convention qui lie le signataire et le GONm traduit un des objectifs de ce rapprochement : faire du refuge un lieu d'échanges. Nous apportons le résultat de nos observations, le responsable essaie de faire pour le mieux dans sa gestion pour assurer de bonnes conditions de survie à la biodiversité du site.

La répartition des refuges traduit donc d'une autre façon la localisation de nos observateurs.

La liste des refuges évolue. Un certain nombre de signataires ne renouvellent pas leur adhésion. J'ai le souvenir d'un forestier qui avait résilié son adhésion à l'époque du « traumatisme administratif » découlant de Natura 2000. Autre rare cas, mais cette fois de notre côté, retrait du suivi d'un refuge industriel, des lagunes devenant « hors-jeu » de notre point de vue. En 30 ans, décès, ventes, déménagements et autres causes diverses ont modifié la liste des propriétaires aussi bien que celle des correspondants.



Depuis la création du réseau en 1995, plus de 380 conventions ont été signées. L'originalité de notre réseau, c'est que la signature ne peut avoir lieu que si un des adhérents actifs du GONm (dit « le correspondant ») s'engage à visiter le site au moins une fois par an. Cette contrainte réduit les possibilités, un certain nombre de propositions étant refusées, en particulier là où nos adhérents sont moins nombreux.

Pour rester honnêtes dans notre communication à propos de ce réseau, nous devons rajouter cette liste. L'an dernier, une première série de suppressions a eu lieu. Nous sommes ainsi passés de 384 conventions à 326. Actuellement, avec l'aide de Joëlle, notre trésorière, dans un premier temps, nous continuons à écrémer le fichier.

C'est parfois le correspondant qui abandonne la visite du refuge, sans que j'en sois averti. C'est pourquoi je lance un appel à tous les collègues qui assurent le suivi du /des refuges dont ils ont la responsabilité : **après la première visite annuelle, m'envoyer un message pour m'avertir que notre engagement a été rempli pour l'année civile.** Cette information est importante pour la relance justifiée de l'adhésion si le renouvellement n'a pas encore eu lieu. Malgré les abandons, le réseau continue de s'étoffer : 33 nouveaux refuges pour 2024, et déjà 10 en 2025... Une réussite à mettre au compte des correspondants, tous bénévoles !

Jean Collette Responsable du réseau des refuges du GONm
Carte établie par Bruno Chevalier

Les réserves du GONm

Le **numéro 15** de la revue électronique consacrée aux réserves du GONm : RRN (Revue des réserves de Normandie) a été mis en ligne sur le site du GONm. Vous pouvez le lire et/ou le télécharger avec le lien suivant : <https://www.gonm.org/index.php?post/754>

Voici l'essentiel du sommaire :

- Réseau, acquisitions, nouvelles réserves, ORE
- Communication
- Images des réserves
- La réserve de Tournedos
- L'agriculture et la gestion des réserves de la vallée de la Taute
- Avifaune de la réserve de l'Orange
- Gestion d'un îlot en exclos sur la réserve du Montier
- Étude du grand cormoran à la fin de la période de nidification (Grande Noé)
- Bilan des réserves en hivernage (2023-24)
- Bilan des nicheurs (2024)



*Réserve de la vallée de la Taute.
Photographie Gérard Debout*

Le réseau des réserves du GONm (extrait de RRN n° 15)

Le bilan global de notre réseau en 2024 est le suivant :

- 836 ha gérés
- Dont 350 ha en propriété

Pour cela, 23 conservateurs bénévoles sont impliqués ainsi que 10 salariés.

Le budget annuel dépasse 500 000 € et le patrimoine foncier plus de 850 000 €.

Statutairement, le GONm « contribue notamment à sauvegarder la richesse de l'avifaune de Normandie et les milieux nécessaires à sa conservation » (extrait de l'article 1 des statuts), ce qui motive la principale des actions de protection menées par le GONm, la création et la gestion de réserves. En 2024, le réseau des réserves ornithologiques du GONm compte 44 sites regroupés en 26 réserves.



Carte des 26 réserves ornithologiques du GONm

Sommaire du PC n° 256

Page 2 : Votre association
Page 3 et 4 : Partager
Pages 5 à 15 : Connaître
Pages 16 à 20 : Protéger



Clin d'œil amical à Alain Chartier, conservateur bénévole de la RNR des marais de la Taute, photographié ici au milieu de la zone d'étrépage en pleine floraison. Photographie Jean-Marc Jansen



Réserve de Fay ; jour de gel. Photographie Nicole Mallet